Syndicat Mixte du SCoT du Cubzaguais-Nord-Gironde

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE CUBZAGUAIS NORD GIRONDE

Bilan de la concertation

SOMMAIRE

1. Les modalités de concertation de la révision du SCoT 3
   - A. *Les modalités de concertation* 3
2. La réalisation des différentes modalités de concertation et d'informations 5
   - A. *L'information par la presse locale* 5
   - B. *L'information et la concertation par voie numérique* 7
   - C. *L'information et la concertation par la mise à disposition « physique »* 13
   - D. *L'information et la concertation par la tenue de réunions* 17
   - E. *L'information, la concertation et la participation des élus et des équipes techniques* 22

1. Les modalités de concertation de la révision du SCoT

A. Les modalités de concertation

Définies dans le cadre de la délibération n°2019-4 du 22 février 2019, le comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT « Cubzaguais Nord Gironde » a défini des modalités de concertation accompagnant l'élaboration du SCoT.

« 1. Afin de s'inscrire dans une démarche pleinement concertée, le comité syndical souhaite tout d'abord mettre en place des modalités de suivi et de pilotage du projet de schéma de cohérence territoriale permettant d'associer les représentants des institutions partenaires au projet ainsi que les élus des deux communautés de communes. Les modalités de gouvernance du projet seront donc les suivantes :

- S'agissant tout d'abord du suivi du projet dans la durée, et des validations intermédiaires éventuellement nécessaires entre les temps d'approbation des différentes phases (diagnostic, PADD et DOO, arrêt du projet, approbation), sont mis en place :
    - Un comité de pilotage, composé des membres du comité syndical du syndicat mixte (15 membres).
      Lieu de réflexion et de débat, le Comité de pilotage du SCoT assure le suivi de la démarche d'élaboration du SCoT lors des réunions intermédiaires à la validation de chaque phase. Il est chargé des arbitrages politiques, lorsque des validations intermédiaires sont nécessaires. Par ailleurs, le comité de pilotage se réserve la possibilité d'associer sur des sujets spécifiques, des élus de la région ou du département, des représentants des services de l'Etat, des partenaires institutionnels (Chambres consulaires, Syndicat de La Propriété Privée Rurale…), et des personnes qualifiées (experts, personnes ressources…).
    - Un comité technique, composé des agents référents de chacune des communautés de communes :
      Le comité technique est en relation directe et régulière avec le prestataire. Il alimente Le projet sur le plan technique, veille au respect des arbitrages politiques émis par le comité de pilotage ou par les instances de validation politique, et valide techniquement chaque étape du projet avant soumission aux élus. Toutes les fois où il le juge nécessaire, il peut associer à ses réflexions des représentants des services de l'Etat, des chambres consulaires, ou tout autre partenaire institutionnel dont il souhaitera recueillir l'expertise à l'occasion d'ateliers de travail thématiques.

- S'agissant des phases finalisées du projet, celles-ci sont soumises :
    - A L'avis du bureau syndical, composé du Président et des Vice-Présidents, qui prépare les décisions qui seront prises par le Conseil Syndical,
    - A la validation du comité syndical.

Le comité syndical a néanmoins tenu à ce que les conseils communautaires de chacune des communautés de communes soient informés et consultés lors de la finalisation de chacune des phases, en amont de leur validation.

2. Plus généralement, le comité syndical a demandé aux candidats à la consultation de lui soumettre une ou plusieurs méthodologies (sous la forme de variantes optionnelles) permettant de garantir l'efficacité de la concertation organisée tout au long du projet au regard des objectifs suivants :

- Co-construire le projet de SCoT avec les Communes et Communautés de Communes,
- Réussir l'association des PPA et la concertation des personnes consultées pour un projet partagé,
- Recueillir les avis de ceux qui souhaitent contribuer à L'élaboration du projet SCoT,
- Permettre une large information sur le projet de SCoT du territoire,
- Faciliter l'appropriation du projet de SCoT par les élus et les habitants du territoire,

Et en tenant compte des publics cibles identifiés par le syndicat :

- Les élus du territoire (hors délégués syndicaux) : conseillers municipaux et communautaires, conseillers régionaux et départementaux,
- Les PPA et les personnes consultées qui en auront fait la demande,
- Les acteurs socio-économiques du territoire,
- Le grand public (acteurs locaux et habitants).

Par ailleurs, le cahier des clauses techniques particulières rédigé pour le lancement de la consultation du prestataire rappelait les modalités de concertation à minima arrêtées par le comité syndical :

- **L'information régulière du public sur l'avancement de l'élaboration du SCoT par la presse locale et la mise à disposition du public de documents de synthèse au siège du Syndicat Mixte et sur son site internet,**
- **La transmission des documents liés au SCoT aux collectivités Locales (Communes et Communautés de Communes), aux territoires limitrophes et aux partenaires (Etat, Région, Département et Chambres consulaires),**
- **Le recueil des observations du public faites par courrier, par courriel ou consignées au sein d'un registre ouvert au siège du syndicat,**
- **L'organisation de réunions publiques au fur et à mesure de l'élaboration du SCoT.**

La proposition méthodologique d'animation et de concertation de la démarche soumise par le groupement de bureaux d'études « VE2A », « AID » et « Biotope », et validée par le comité syndical répond à l'ensemble de ces attendus.

- **Afin d'informer le public, des supports de communication seront régulièrement produits :**
  - **Un article de presse par phase,**
  - **Des Lettres d'information « Le journal du SCoT »,**
  - **La mise en place d'une exposition évolutive et itinérante de 10 panneaux.**
- **S'agissant du nombre de réunions :**
  - **Une réunion des Personnes Publiques Associées et une réunion publique sont prévues pour chacune des grandes phases d'élaboration du projet.**
- **Lors de la formalisation du dossier en phase administrative (soit entre la phase pré-arrêt et l'approbation du SCoT), il est prévu deux réunions des Personnes Publiques Associées**
- **L'originalité de la méthodologie retenue tient aux outils mis en œuvre pour l'organisation de ces réunions.**
  L'objectif est ici d'exploiter une pluralité de modes d'expression, permettant à l'ensemble des acteurs de prendre part au projet. Ainsi, elles pourront prendre la forme d'ateliers débats, d'ateliers thématiques, d'ateliers de production plastique, d'ateliers de cartographie, de rencontres territoriales etc.

Par ailleurs, le comité syndical a souhaité aller plus loin que ses attendus en optant pour un outil de concertation citoyenne supplémentaire, proposé par le groupement sous la forme d'une variante optionnelle. Une **plateforme cartographique participative « Carticipe »** sera mise en place pour permettre aux citoyens d'alimenter le futur PADD du SCoT par internet, tout au long de cette phase stratégique d'élaboration du projet politique de développement du territoire. Cet outil sera mis en place dès le démarrage de la mission afin de mobiliser les citoyens et forces vives du territoire dès la phase diagnostic."

2. La réalisation des différentes modalités de concertation et d'informations

Les différentes modalités de concertation et d'informations présentées ci-dessous permettent de justifier de « pluralité de modes d'expression » via les outils numériques, physiques et les différents éléments d'informations mis à disposition tout le long de la procédure (articles, réunions…).

A. L'information par la presse locale

Ces éléments ont vocation à répondre aux modalités suivantes :

- *« L'information régulière du public sur l'avancement de l'élaboration du SCoT par la presse locale et la mise à disposition du public de documents de synthèse au siège du Syndicat Mixte et sur son site internet »*
- *« Un article de presse par phase »*

La presse locale, notamment le journal Sud Ouest, a couvert les différentes phases jusqu'à l'arrêt. Ces articles ont permis de suivre les étapes, de la phase de diagnostic (notamment l'article du Sud Ouest intitulé « Une carte interactive pour décider l'avenir ») à la phase PAS/DOO (différents articles présentés ci-dessous) :

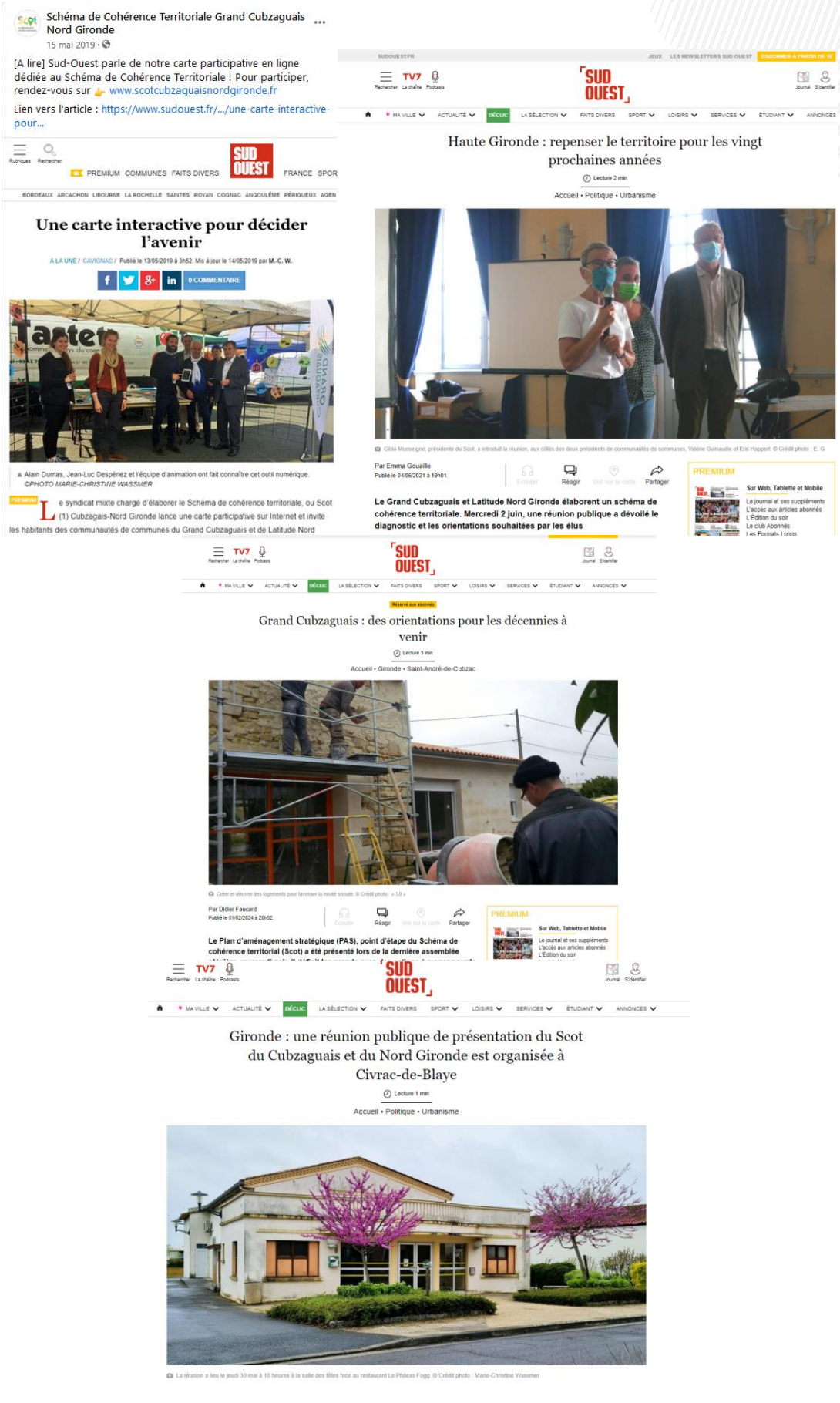

Schéma de Cohérence Territoriale Grand Cubzaguais Nord Gironde
15 mai 2019 ·

[A lire] Sud-Ouest parle de notre carte participative en ligne dédiée au Schéma de Cohérence Territoriale ! Pour participer, rendez-vous sur 👉 www.scotcubzaguaisnordgironde.fr

Lien vers l'article : https://www.sudouest.fr/.../une-carte-interactive-pour...

Une carte interactive pour décider l'avenir

A LA UNE / CAVIGNAC / Publié le 13/05/2019 à 3h52. Mis à jour le 14/05/2019 par M.-C. W.

0 COMMENTAIRE

▲ Alain Dumas, Jean-Luc Despériez et l'équipe d'animation ont fait connaître cet outil numérique. ©PHOTO MARIE-CHRISTINE WASSMER

PREMIUM Le syndicat mixte chargé d'élaborer le Schéma de cohérence territoriale, ou Scot (1) Cubzagais-Nord Gironde lance une carte participative sur Internet et invite les habitants des communautés de communes du Grand Cubzaguais et de Latitude Nord

Haute Gironde : repenser le territoire pour les vingt prochaines années

Lecture 2 min

Accueil • Politique • Urbanisme

Par Emma Gouaille
Publié le 04/06/2021 à 19h01.

Le Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde élaborent un schéma de cohérence territoriale. Mercredi 2 juin, une réunion publique a dévoilé le diagnostic et les orientations souhaitées par les élus

Grand Cubzaguais : des orientations pour les décennies à venir

Lecture 3 min

Accueil • Gironde • Saint-André-de-Cubzac

Par Didier Faucard
Publié le 01/02/2024 à 20h52.

Le Plan d'aménagement stratégique (PAS), point d'étape du Schéma de cohérence territorial (Scot) a été présenté lors de la dernière assemblée

Gironde : une réunion publique de présentation du Scot du Cubzaguais et du Nord Gironde est organisée à Civrac-de-Blaye

Lecture 1 min

Accueil • Politique • Urbanisme

^ Différents extraits d'article de Sud-Ouest entre 2019 et 2024

B. L'information et la concertation par voie numérique

Ces éléments ont vocation à répondre aux modalités suivantes :

- *« La mise à disposition du public de documents de synthèse au siège du Syndicat Mixte et sur son site internet »*
- *« Le recueil des observations du public faites [...] par courriel »*
- *« Des Lettres d'information « Le journal du SCoT » »*

- Les réseaux sociaux, via la page Facebook des deux intercommunalités. Il est également à noter que les conseils communautaires, parlant parfois du SCoT, ont été diffusés sur les réseaux du Grand Cubzaguais (en direct et en rediffusion) :

^ Différents extraits des publications sur les réseaux sociaux des intercommunalités

- Le site internet du SCoT Cubzaguais Nord-Gironde dispose d'une multitude d'informations sur l'élaboration du SCoT dont la présence d'un document de synthèse du diagnostic

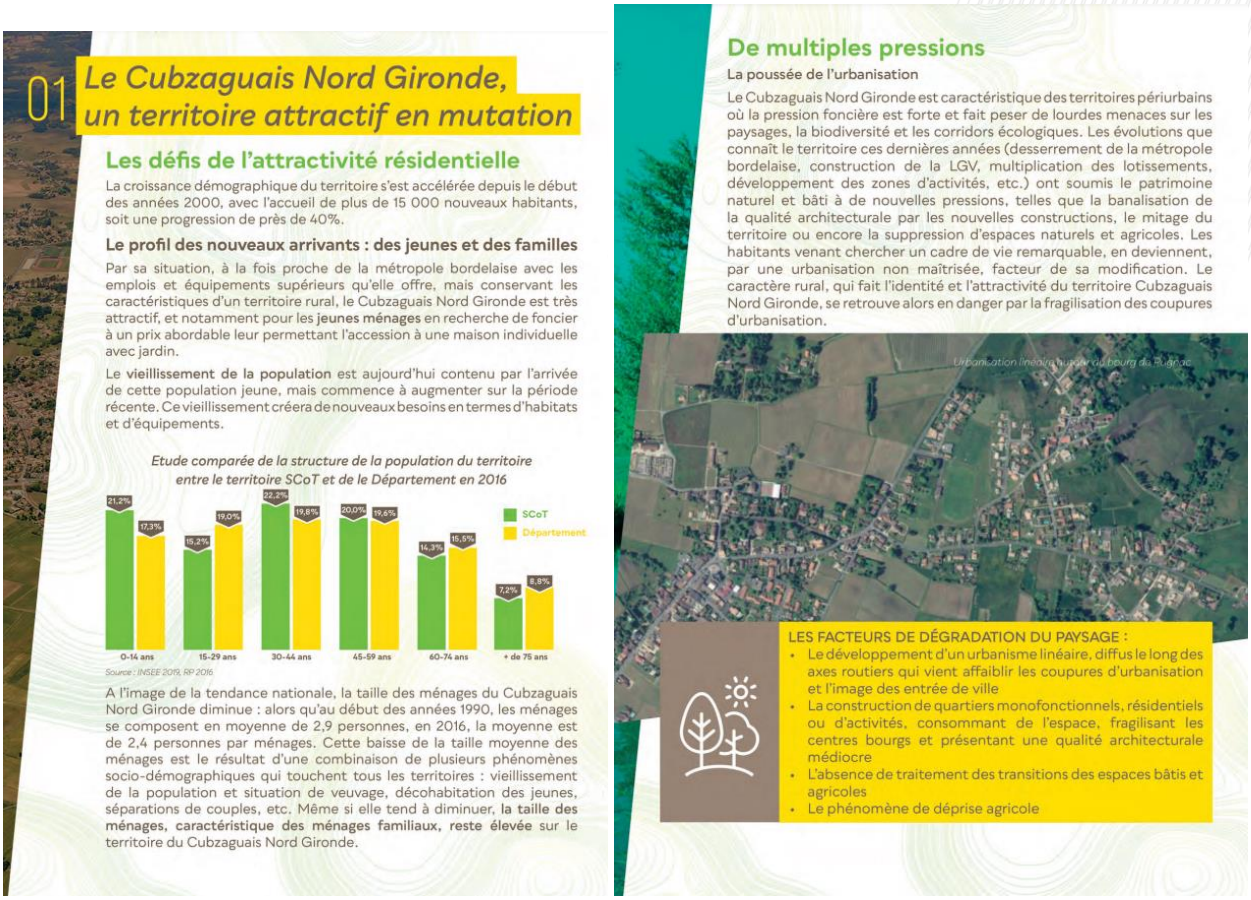

01 Le Cubzaguais Nord Gironde, un territoire attractif en mutation

Les défis de l'attractivité résidentielle

La croissance démographique du territoire s'est accélérée depuis le début des années 2000, avec l'accueil de plus de 15 000 nouveaux habitants, soit une progression de près de 40%.

Le profil des nouveaux arrivants : des jeunes et des familles

Par sa situation, à la fois proche de la métropole bordelaise avec les emplois et équipements supérieurs qu'elle offre, mais conservant les caractéristiques d'un territoire rural, le Cubzaguais Nord Gironde est très attractif, et notamment pour les **jeunes ménages** en recherche de foncier à un prix abordable leur permettant l'accession à une maison individuelle avec jardin.

Le **vieillissement de la population** est aujourd'hui contenu par l'arrivée de cette population jeune, mais commence à augmenter sur la période récente. Ce vieillissement créera de nouveaux besoins en termes d'habitats et d'équipements.

Etude comparée de la structure de la population du territoire entre le territoire SCoT et de le Département en 2016

Source : INSEE 2019, RP 2016

A l'image de la tendance nationale, la taille des ménages du Cubzaguais Nord Gironde diminue : alors qu'au début des années 1990, les ménages se composent en moyenne de 2,9 personnes, en 2016, la moyenne est de 2,4 personnes par ménages. Cette baisse de la taille moyenne des ménages est le résultat d'une combinaison de plusieurs phénomènes socio-démographiques qui touchent tous les territoires : vieillissement de la population et situation de veuvage, décohabitation des jeunes, séparations de couples, etc. Même si elle tend à diminuer, **la taille des ménages, caractéristique des ménages familiaux, reste élevée** sur le territoire du Cubzaguais Nord Gironde.

De multiples pressions

La poussée de l'urbanisation

Le Cubzaguais Nord Gironde est caractéristique des territoires périurbains où la pression foncière est forte et fait peser de lourdes menaces sur les paysages, la biodiversité et les corridors écologiques. Les évolutions que connaît le territoire ces dernières années (desserrement de la métropole bordelaise, construction de la LGV, multiplication des lotissements, développement des zones d'activités, etc.) ont soumis le patrimoine naturel et bâti à de nouvelles pressions, telles que la banalisation de la qualité architecturale par les nouvelles constructions, le mitage du territoire ou encore la suppression d'espaces naturels et agricoles. Les habitants venant chercher un cadre de vie remarquable, en deviennent, par une urbanisation non maîtrisée, facteur de sa modification. Le caractère rural, qui fait l'identité et l'attractivité du territoire Cubzaguais Nord Gironde, se retrouve alors en danger par la fragilisation des coupures d'urbanisation.

Urbanisation linéaire le long du bourg de Pugnac

LES FACTEURS DE DÉGRADATION DU PAYSAGE :

- Le développement d'un urbanisme linéaire, diffus le long des axes routiers qui vient affaiblir les coupures d'urbanisation et l'image des entrée de ville
- La construction de quartiers monofonctionnels, résidentiels ou d'activités, consommant de l'espace, fragilisant les centres bourgs et présentant une qualité architecturale médiocre
- L'absence de traitement des transitions des espaces bâtis et agricoles
- Le phénomène de déprise agricole

^ Extraits de la synthèse du diagnostic diffusé sur le site internet du SCoT Cubzaguais Nord-Gironde

- Le site internet du SCoT Cubzaguais Nord-Gironde où un formulaire ainsi qu'un contact par email (contact@scotcubzaguaisnordgironde.fr) ont été mis à disposition.

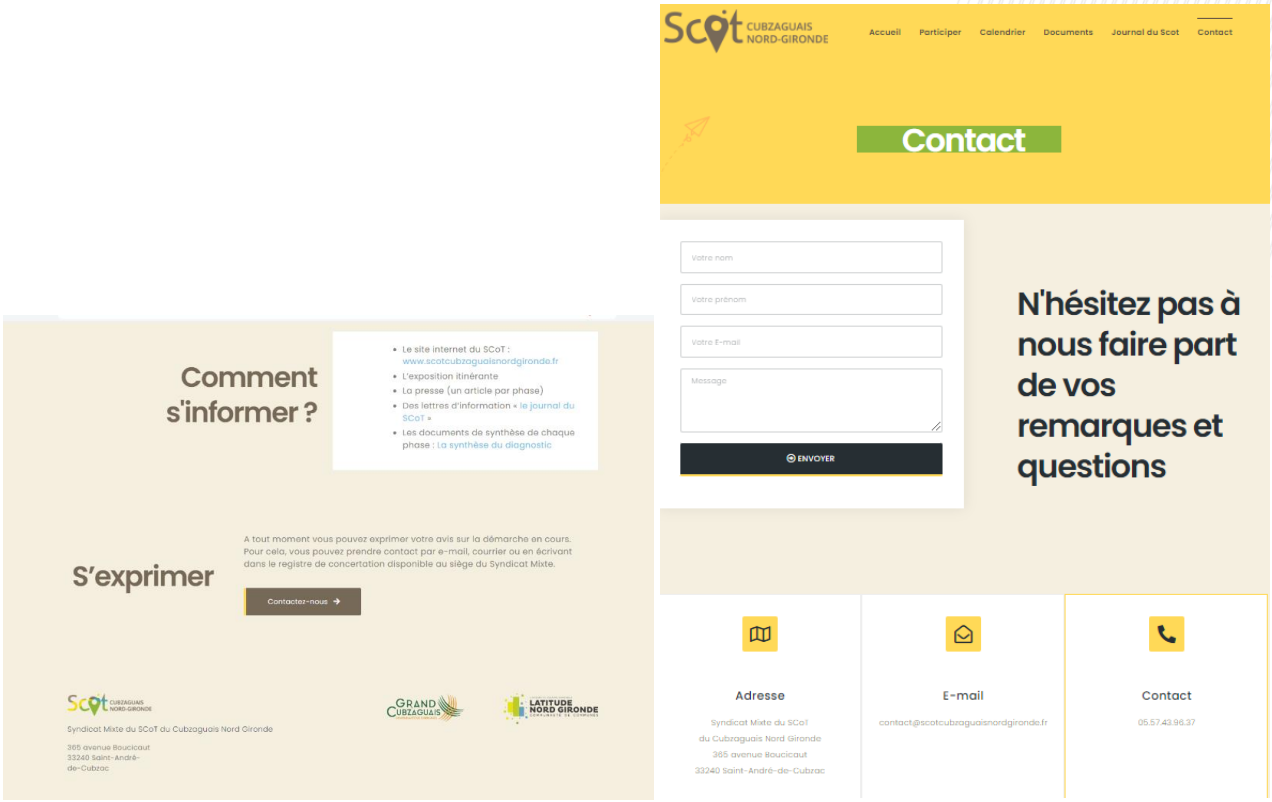

^ Extraits de la rubrique « S'exprimer » de la page internet du SCoT Cubzaguais Nord-Gironde

- Des lettres d'information ont été mises à disposition afin d'informer le public sur l'état d'avancement du SCoT, au nombre de 8 avant l'arrêt du document.

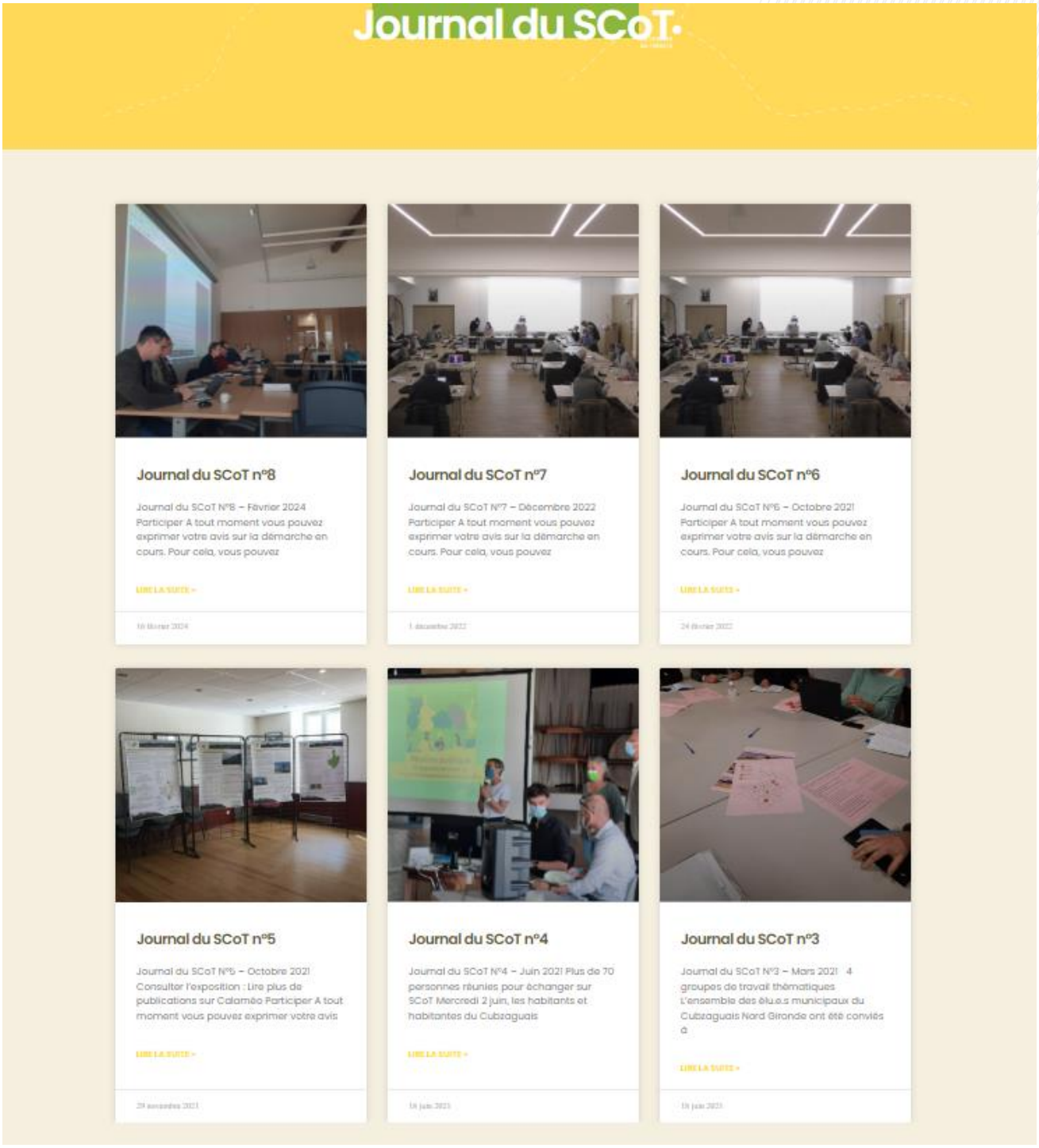

- La plateforme participative « Carticipe » a été mise en place durant la révision du SCoT au travers du lien suivant : https://www.scotcubzaguaisnordgironde.fr/participer/

ET SI VOUS CART'ICIPIEZ AU TERRITOIRE DE DEMAIN ?

Depuis mi-avril, vous pouvez contribuer à la construction du SCOT Cubzaguais-Nord-Gironde via un outil interactif : une carte participative accessible via www.scotcubzaguaisnordgironde.fr. Vous avez jusqu'au 15 septembre, pour géolocaliser vos propositions de projets, les commenter ou dire ce que vous pensez des autres suggestions. Toutes les propositions formulées seront synthétisées et alimenteront la réalisation du SCOT.

Pour faire connaitre l'outil et lancer cette large concertation, des ateliers d'expression sur carte seront proposés sur différents lieux publics du territoire :

- Jeudi 2 mai matin Cavignac Marché
- Jeudi 2 mai fin après-midi Bourg Carrefour Market
- Vendredi 3 mai fin après-midi Saint-Savin Intermarché
- Samedi 4 mai matin Saint-André de Cubzac Marché général

Autour d'un animateur, ils seront l'occasion d'expliquer le fonctionnement de l'outil en ligne et d'engager un dialogue direct. Tout au long des échanges, les idées qui émergeront seront recueillies par l'équipe d'animation sur des post-it et localisés sur une grande carte du territoire, puis feront l'objet d'une publication en ligne.

Cette plateforme a fait l'objet d'une communication par le syndicat :

Récolte d'idées
pour le territoire
SCoT CUBZAGUAIS NORD-GIRONDE
Cart'icipez-sur :
www.scotcubzaguaisnordgironde.fr
Jusqu'au 15 septembre 2019
GRAND CUBZAGUAIS
LATITUDE NORD GIRONDE

Vous avez
Cart'icipé...
Mobilités & Déplacements
Services, Loisirs & Equipements
Economie & Commerces
Habitat & Construction
Cadre de vie, Paysages & Environnement
SCoT CUBZAGUAIS NORD-GIRONDE
Présentation publique
du fruit de vos idées pour le territoire
Jeudi 05 Décembre - 18H30
Cubnezais (salle des fêtes)

Grand Cubzaguais
Publié par Guillaume Comm · 4 décembre 2019 ·
[REUNION PUBLIQUE SUR LE SCoT]
Demain présentation du diagnostic et des idées collectées SCot. Vous avez participé ? Vous êtes intéressé par la démarche ? RDV dès 18H30 à la sale des fêtes de Cubnezais
Le SCoT pour Schéma de cohérence territoriale, document d'urbanisme qui détermine un projet de territoire. Actuellement en phase de révision, la prochaine version de notre SCoT se fera en commun avec la Communauté de communes Latitude Nord Gironde. Pour cela une récolte d'idées a eu lieu il a quelques mois, via une carte interactive.
Vous avez
Cart'icipé...
Mobilités & Déplacements
Services, Loisirs & Equipements
Economie & Commerces
Habitat & Construction
Cadre de vie, Paysages & Environnement
SCoT CUBZAGUAIS NORD-GIRONDE
Réunion publique sur le diagnostic du SCOT
Présentation du fruit de vos idées pour le territoire
Jeudi 05 Décembre - 18H30
Cubnezais (salle des fêtes)
www.scotcubzaguaisnordgironde.fr

Grand Cubzaguais
Publié par Guillaume Carey · 9 juillet 2019 ·
[CART'ICIPEZ AU TERRITOIRE DE DEMAIN]
Vous pensez que des aménagements sont nécessaires ? Vous avez des idées ? Participez à la réflexion de territoire menée avec la Communauté de communes Latitude Nord Gironde. Vous pouvez également voter pour les autres idées proposées. RDV sur :
www.scotcubzaguaisnordgironde.fr
SCOTCUBZAGUAISNORDGIRONDE.DEBATOMAP.COM
Debatomap - SCOT Cubzaguais Nord Gironde
Concertation SCOT Grand Cubzaguais Nord Gironde

C. L'information et la concertation par la mise à disposition « physique »

Ces éléments ont vocation à répondre aux modalités suivantes :

- « La mise à disposition du public de documents de synthèse au siège du Syndicat Mixte »
- « Le recueil des observations du public faites par courrier, par courriel ou consignées au sein d'un registre ouvert au siège du syndicat, »
- « La mise en place d'une exposition évolutive et itinérante de 10 panneaux »

Les observations du public ont été recueillies au travers de plusieurs moyens :

- Un registre permettant le recueil des observations du public au siège du syndicat. A la date de juin 2024, ce registre n'a fait l'objet que d'une seule contribution concernant un classement de certaines parcelles en zone 1AU ou constructibles. Cette demande n'ayant pas de lien avec le projet de SCoT – ces demandes étant relatives aux PLU(i) – aucune suite n'a été donnée à cette requête.
- L'adresse courrier du syndicat mixte du SCoT (Syndicat Mixte du SCoT du Cubzaguais Nord Gironde 365 avenue Boucicaut 33240 Saint-André-de-Cubzac) était également communiquée (notamment via la rubrique « s'exprimer ») pour d'éventuels courriers.

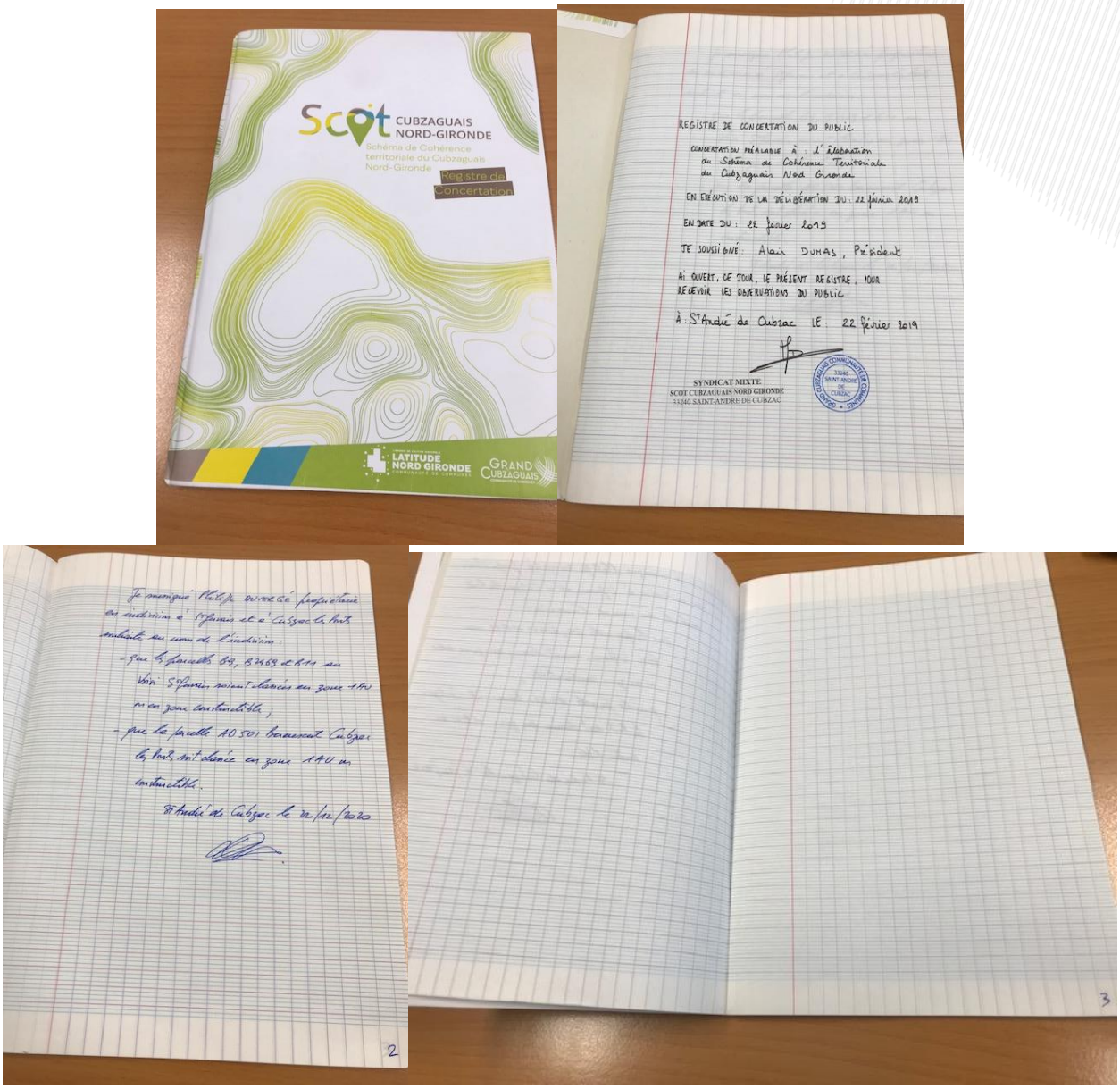

^ Photographies du registre de concertation

- Une exposition de présentation des éléments du SCoT a été mise en place avec la présence de panneaux. En plus de ces éléments, un « registre itinérant » avait suivi l'exposition. Celui-ci a recueilli deux observations : une habitante de Val de Virvée sur l'état du réseau routier relativement à l'apport de population, et un habitant de Bourg souhaitant la valorisation de la route de la Corniche ainsi que sa sécurisation.

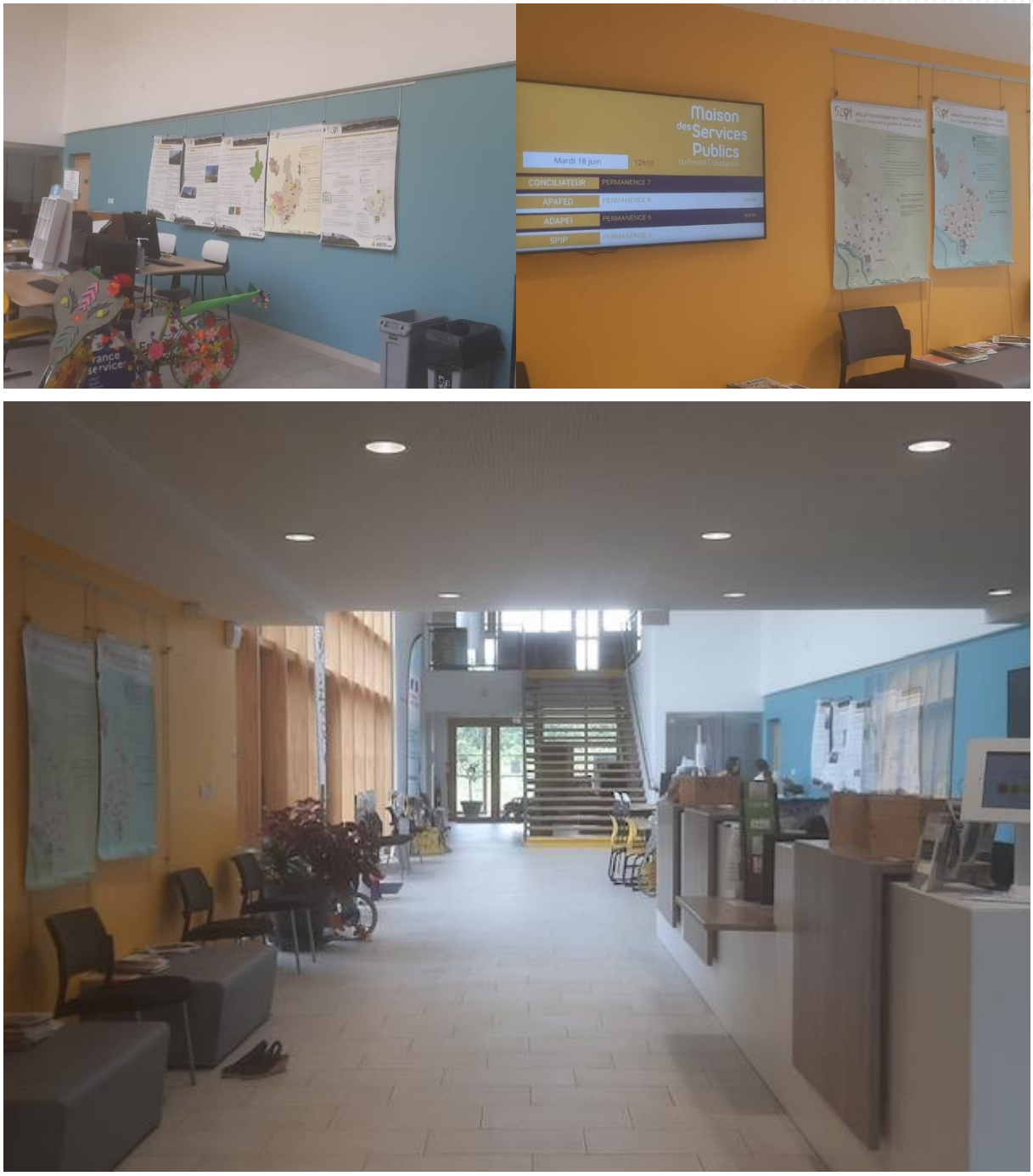

^ Affichage de l'exposition dans les locaux de la Maison France Services (Saint André de Cubzac)

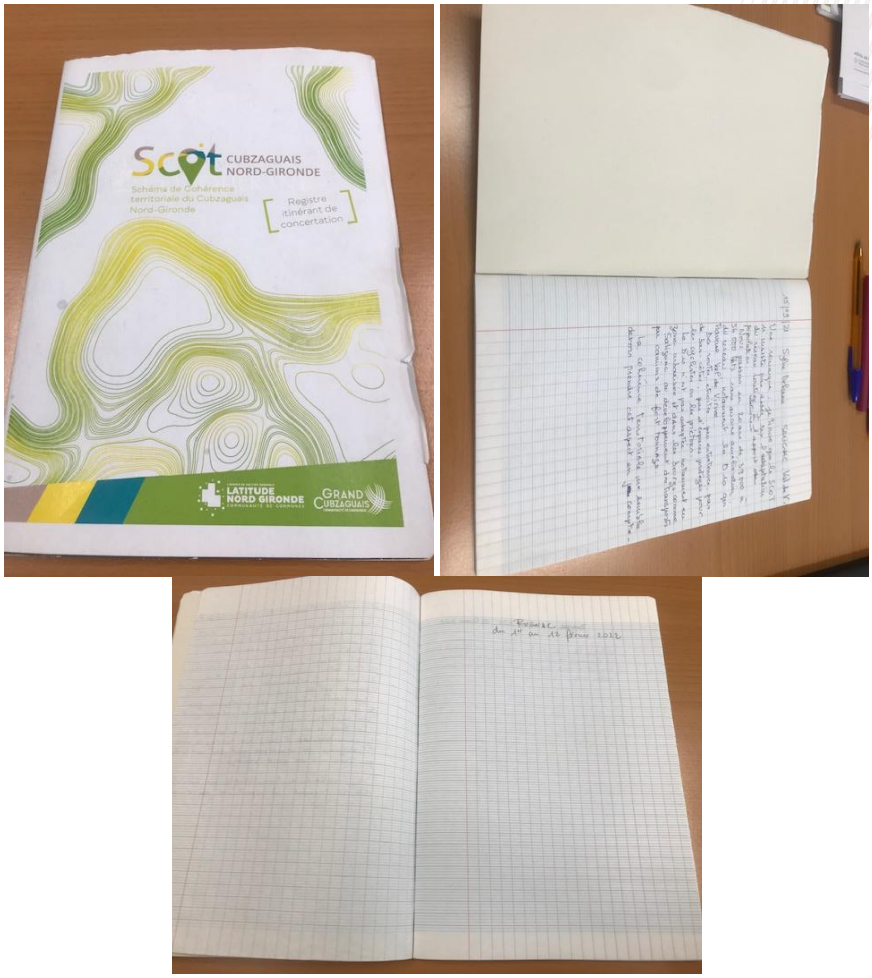

^ Extraits du registre itinéraire de concertation

D. L'information et la concertation par la tenue de réunions

Ces éléments ont vocation à répondre aux modalités suivantes :

- *« L'organisation de réunions publiques au fur et à mesure de l'élaboration du SCoT »*
- *« Une réunion des Personnes Publiques Associées et une réunion publique sont prévues pour chacune des grandes phases d'élaboration du projet »*
- *« Lors de la formalisation du dossier en phase administrative (soit entre la phase pré-arrêt et l'approbation du SCoT), il est prévu deux réunions des Personnes Publiques Associées »*
- *« La transmission des documents liés au SCoT aux collectivités Locales (Communes et Communautés de Communes), aux territoires Limitrophes et aux partenaires (Etat, Région, Département et Chambres consulaires »*

- Les réunions auprès des **Personnes Publiques Associées** (et partenaires)

Dans le cadre de la phase allant de la prescription de la révision du SCoT et l'arrêt du document, trois réunions dédiées aux Personnes Publiques Associées ont été réalisées. La première correspond à la phase PAS, le second à la « reprise » du dossier par le nouveau groupement, impliquant la reprise des éléments des premiers travaux notamment quelques éléments de diagnostic, incluant des travaux en cours sur l'actualisation des « chiffres clés sur la base des données INSEE 2020 pour harmoniser et confirmer les dernières tendances à l'œuvre sur le territoire » et le troisième sur les éléments de projets (PAS) et de déclinaisons réglementaires (DOO).

Ces différentes réunions permettent de répondre à la fois au nombre de réunions attendus et de couvrir les différentes phases prévues avant l'arrêt du document et de répondre à l'objectif de transmissions des documents liés au SCoT auprès de différents partenaires. Il est également à noter, qu'au-delà, des réunions PPA, les communautés de communes et communes concernées ont été mobilisées le long du projet (tenue d'au moins deux conférences des maires le 27 mai 2021 et le 29 mars 2024) et certains partenaires ont fait l'objet de réunion spécifique, dont les partenaires agricoles notamment par la tenue d'une réunion le 6 avril 2021 présentant les éléments de diagnostic agricole et les orientations envisagées du PAS.

- Une **réunion le 18 mai 2021** de présentation du Projet d'Aménagement Stratégique

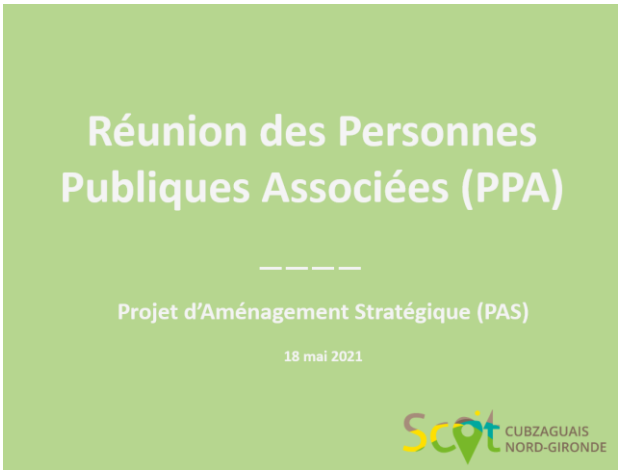

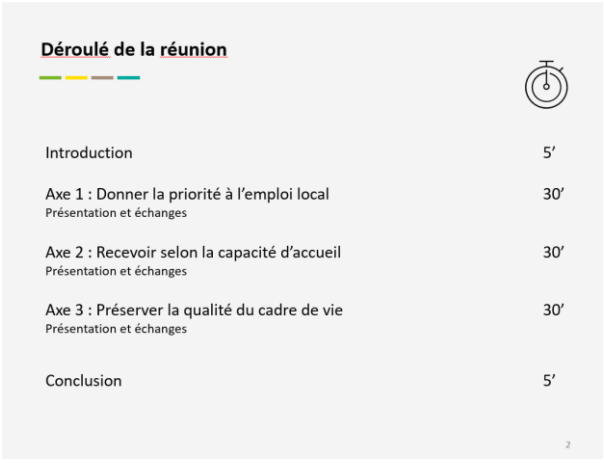

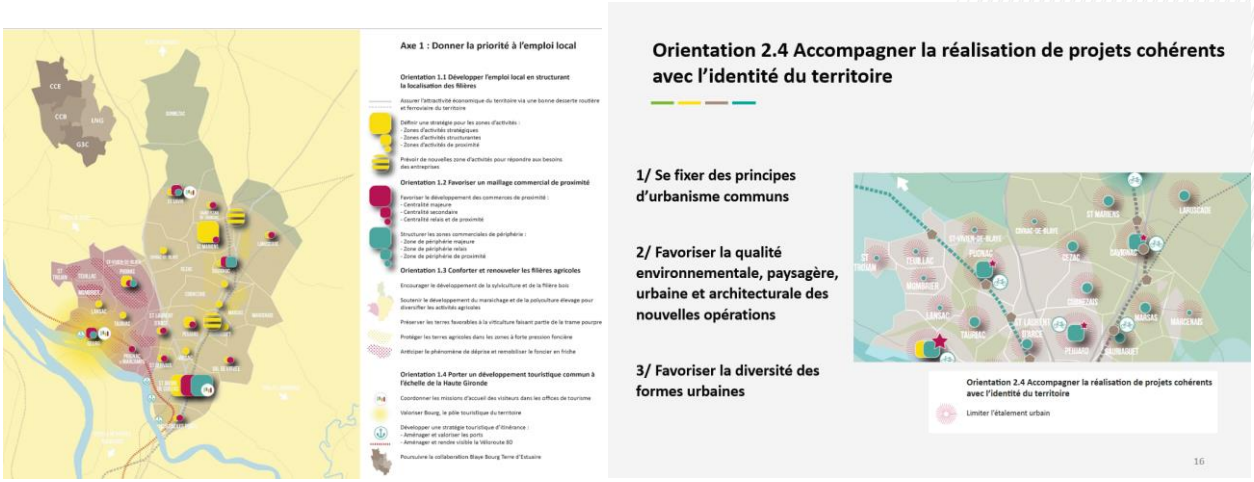

^ Extraits du support diffusé le 18 mai 2021

- Une **réunion le 13 septembre 2023** de présentation du nouveau bureau d'études (Citadia), des sujets et calendrier pour finaliser la réalisation du dossier d'arrêt

^ Extraits du support diffusé le 13 septembre 2023

- Une **réunion le 6 mai 2024** de présentation du PAS, de sa déclinaison opérationnelle et des éléments finaux jusqu'à l'arrêt.

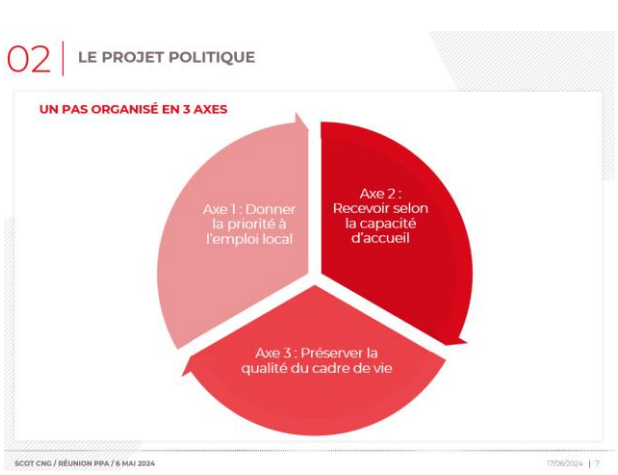

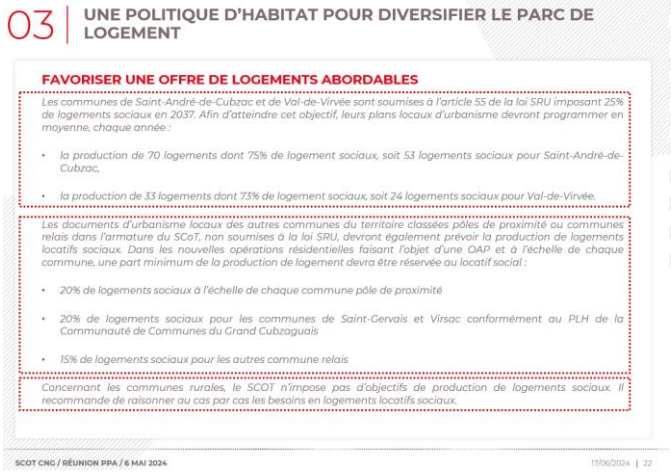

^ Extraits du support diffusé le 6 mai 2024

- Des **conférences des maires**

- Les réunions auprès des **partenaires et professionnels agricoles**

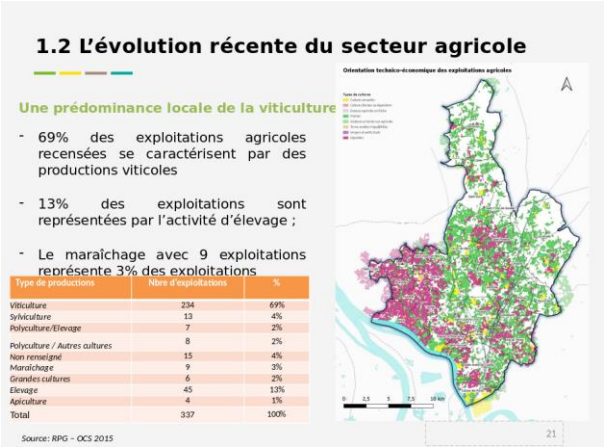

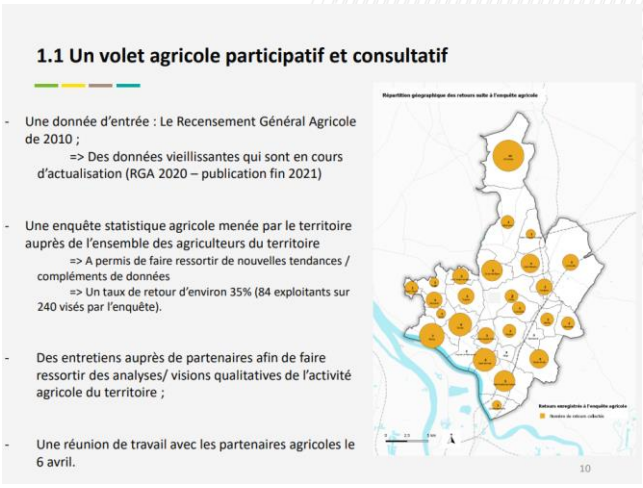

^ Extraits des supports diffusés les 6 avril et 8 juin 2021

- Les **réunions publiques**

Plusieurs réunions publiques ont été tenues le long de la procédure d'évolutions, dont une pour la phase diagnostic et une pour la phase PAS/DOO.

- Une **réunion publique le 2 juin 2021** de présentation des grands enseignements du diagnostic et de présentation du PAS

^ Extraits du support diffusé le 2 juin 2021

- Une **réunion publique le 30 mai 2024** de présentation des grandes orientations politiques (PAS) et d'un certain nombre de déclinaisons opérationnelles (DOO).

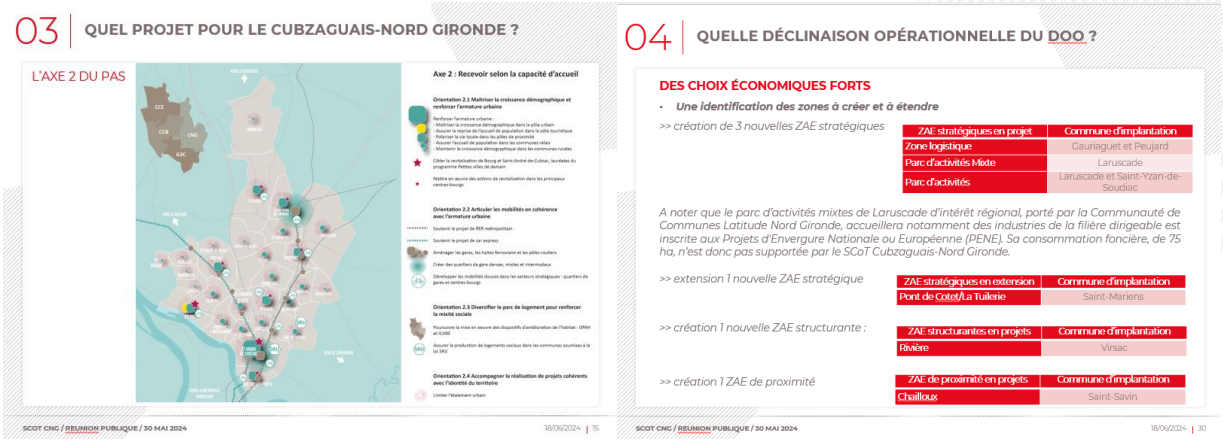

03 | QUEL PROJET POUR LE CUBZAGUAIS-NORD GIRONDE ?

L'AXE 2 DU PAS

Axe 2 : Recevoir selon la capacité d'accueil

Orientation 2.1 Maîtriser la croissance démographique et renforcer l'armature urbaine

Orientation 2.2 Articuler les mobilités en cohérence avec l'armature urbaine

Orientation 2.3 Diversifier le parc de logement pour renforcer la mixité sociale

Orientation 2.4 Accompagner la réalisation de projets cohérents avec l'identité du territoire

SCOT CNG / REUNION PUBLIQUE / 30 MAI 2024 18/06/2024 | 15

04 | QUELLE DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU DOO ?

DES CHOIX ÉCONOMIQUES FORTS

- *Une identification des zones à créer et à étendre*

>> création de 3 nouvelles ZAE stratégiques

ZAE stratégiques en projet	Commune d'implantation
Zone logistique	Gauriaguet et Peujard
Parc d'activités Mixte	Laruscade
Parc d'activités	Laruscade et Saint-Yzan-de-Soudiac

A noter que le parc d'activités mixtes de Laruscade d'intérêt régional, porté par la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, accueillera notamment des industries de la filière dirigeable est inscrite aux Projets d'Envergure Nationale ou Européenne (PENE). Sa consommation foncière, de 75 ha, n'est donc pas supportée par le SCoT Cubzaguais-Nord Gironde.

>> extension 1 nouvelle ZAE stratégique

ZAE stratégiques en extension	Commune d'implantation
Pont de Cotet/La Tuilerie	Saint-Mariens

>> création 1 nouvelle ZAE structurante :

ZAE structurantes en projets	Commune d'implantation
Rivière	Virsac

>> création 1 ZAE de proximité

ZAE de proximité en projets	Commune d'implantation
Chailloux	Saint-Savin

SCOT CNG / REUNION PUBLIQUE / 30 MAI 2024 18/06/2024 | 30

^ Extraits du support diffusé le 30 mai 2024

< Public présent lors de la réunion publique du 30 mai

E. L'information, la concertation et la participation des élus et des équipes techniques

Au-delà des éléments de concertation et d'information avancés, ce sont plus de 50 réunions qui ont été réalisés (hors réunions PPA, partenaires ; publiques et format COTECH) entre la phase préalable à la prescription et juin 2024 :

Phase préalable à la prescription :

- 2 COPIL élus (06 et 28 juin 2017)
- 1 réunion en lien avec la DDTM de sensibilisation des élus communaux aux enjeux du SCoT (06 juillet 2017)
- 1 visite de territoire à destination des élus intercommunaux (14/11/2017)
- 2 sessions d'ateliers de réflexion thématique à destination des élus du territoire (13/02/2018 et 24/04/2018)

Phases diagnostic et reprise du diagnostic :

- 2 Commissions Urbanismes (13/05/2019, 20/07/2020)
- 6 COPIL (22/02/2019, 15/05/2019, 22/10/2019, 22/01/2020, 30/09/2020)
- 1 entretien préalable avec les Communes réalisés avec le BE en avril 2019
- 2 COTECH sur le volet eau (06/06/2019 et 16/10/2019)
- 1 réunion avec la DDTM (05/02/2020)
- 1 réunion de présentation du diagnostic et de l'EIE aux deux CDC (15/10/2020)
- 1 réunion des Maires visant la relance de la révision et reprise du diagnostic (20/06/2023)

Phase PAS et reprise du PAS :

- 1 séminaire de lancement à destination des maires et élus communaux (03/02/2021)
- 3 Commissions Urbanismes (31/05/2021, 24/01/2023 et 30/01/2014)
- 3 COPIL élus (02/03/2021, 27/04/2021, 08/06/2021)
- 4 groupes de travail avec les élus municipaux, communautaires et syndicaux (2 le 10/03/2021 et 2 le 16/03/2021)
- 1 matinée d'échanges sur les zones humides auprès des élus (27/04/2021)
- 1 commission "planification cohérence et solidarités territoriales" interne à G3C (06/05/2021)
- 1 commission "urbanisme" interne à LNG (31/05/2021)
- 2 Conseils communautaires de présentation du projet de PAS
- 1 COPIL élus de reprise du PAS (04/10/2023)
- 2 Conseils communautaires de présentation du PAS mis à jour
- 1 commission "planification cohérence et solidarités territoriales" interne à G3C (31/01/2024)

Phase DOO et reprise du DOO :

- 2 COPIL (26/10/2021, 18/01/2022)
- 2 conférences des maires iG3C (10/11/2021 et 12/01/2022)
- 3 groupes de travail à destination des élus municipaux (23/11/2021, 07/12/2021, 21/12/2021)
- 1 commission "planification cohérence et solidarités territoriales" interne à G3C (21/12/2021)
- 1 conférence des maires G3C de reprise du DOO (27/03/2024)
- 1 commission urbanisme LNG de reprise du DOO (04/03/2024)
- 3 ateliers de travail à destination des élus municipaux de reprise du DOO (16/01/2024, 02/02/2024, 13/02/2024)
- 2 COPIL de reprise du DOO (19/02/2024 et 06/05/2024)

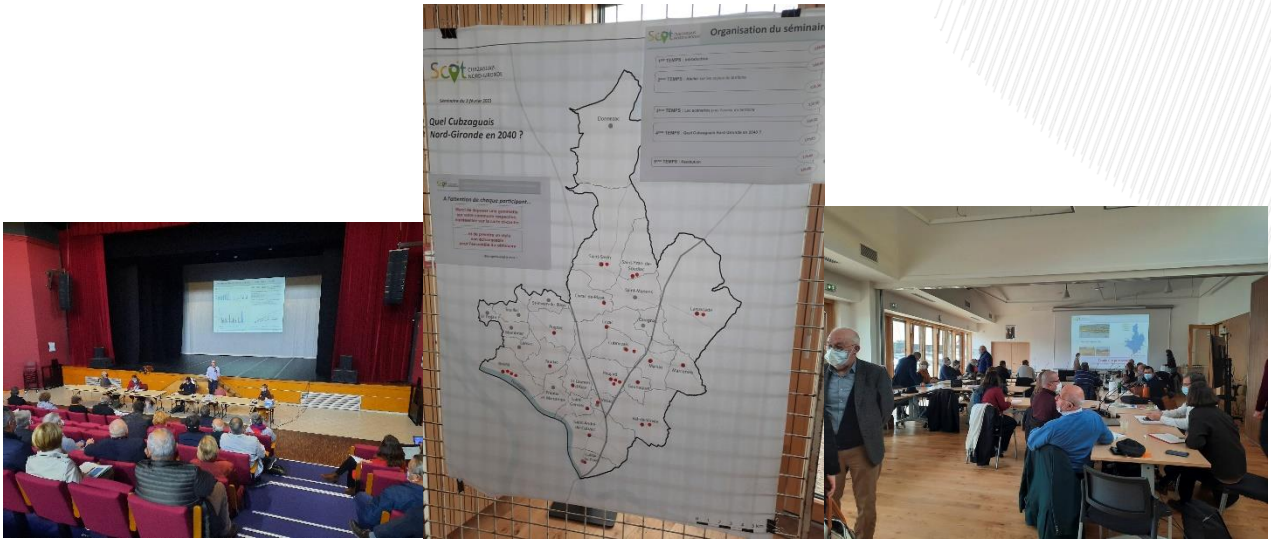

^Différents temps d'information, de concertation et de participation des élus et des équipes techniques au projet de SCoT